

Commission Mixité (mandature 2021-2024)

Synthèse de la réunion n° 2 du 6 octobre 2021 – 20h00

Tour de table des intervenants

Présents :

| | |
|----------------------|-------|
| Isabelle Billard | (IB) |
| Hélène Ruhlmann | (HR) |
| Julien Clarebout | (JC) |
| José De Sousa | (JDS) |
| Jean-Baptiste Mullon | (JBM) |

Silvia Alexieva et Oriane Soubirou ont prévenu de leur indisponibilité pour cette réunion.

Secrétaire de séance : JC

Début de la séance à 20h05

Ouverture de la séance.

La séance débute à 20h05

Le compte rendu de la réunion du 2 septembre est validé à l'unanimité des présents.

Il est accepté au passage par les membres présents que les comptes-rendus de réunions soient diffusés sur le site fédéral.

IB propose un tour de table afin que chacun des présents indique les dates et horaires qui lui conviennent le mieux pour les prochaines réunions.

JBM indique juste souhaiter conserver l'horaire de 20h-21, HR prévient qu'elle risque d'être en retard en cas de réunion le lundi et le mardi soir.

Les personnes absentes ce jour seront contactées afin qu'elles indiquent également leurs propres souhaits.

Mise en place d'un espace partagé.

Une réorganisation est en cours au niveau de la FFE mais en raison d'autres projets en cours il est difficile de confirmer à quel moment il sera possible de donner un espace de partage de documents à chaque commission le demandant.

Il est décidé que tous les documents de la commission soient stockés sur Dropbox en attendant.

Accès aux informations statistiques de la FFE

JBM informe la commission qu'Erick Mouret devrait donner accès aux données anonymisées.

Les autres directions et commissions ont également effectué ce type de demande dans le cadre de leurs propres travaux.

Il est toutefois signalé que l'anonymat des données ne rend pas facile la possibilité de suivre le parcours d'un joueur ou d'une joueuse. Il faudrait qu'au moins un identifiant permette ce suivi (numéro de licence ou numéro de base de données)

Projets à faire voter par le comité directeur de la FFE – Echange avec le bureau de la FFE

A la demande de D. Fretel, il est demandé que la commission indique si elle souhaite faire aborder certains sujets lors du prochain comité directeur.

Les membres de la commission tombent d'accord sur le fait qu'il faut éviter de présenter des actions isolées ne présentant qu'une partie de leurs travaux. Un ensemble des différentes actions à mener sera présenté au comité directeur dès que chaque groupe de travail aura suffisamment avancé. Le comité directeur et les autres composantes de la fédération auront ainsi un point de vue global et ne pourront qu'en comprendre mieux les objectifs.

De la même manière, les conclusions des différents sous-groupes sont attendues avant de solliciter un temps de discussion avec les membres du bureau fédéral.

JBM souhaite en particulier, par son statut, que d'autres membres que lui interagissent avec le bureau fédéral pour communiquer sur nos avancées.

La lettre de mission de la commission mixité sera présentée lors de ce comité directeur.

Il est toutefois demandé la possibilité de faire quelques améliorations sémantiques sur le site fédéral. Une liste des demandes sera communiquée à Samuel Bielka via le bureau fédéral.

Pendant la réunion, il a été lancé en particulier l'idée de changer la dénomination de la rubrique associée à notre commission sur le site fédéral, elle est actuellement dénommée « Secteur féminin » et était essentiellement utilisée pour les communications sur les tournois. La commission souhaite la renommer et l'utiliser pour de la communication plus axée sur les sujets traités par notre commission (égalité femmes/hommes, violences sexistes,..)

Travail du sous-groupe « Sensibilisation et lutte contre les stéréotypes »

HR pense qu'il serait judicieux que les actions de sensibilisation soient répercutées dans le cadre des formations et notamment dans le cadre d'un des autres groupes de travail « formation des dirigeantes ».

JBM pense effectivement qu'un module est à créer dans certaines formations, il faut toutefois faire attention au cadre de l'évaluation où il faut éviter le risque que les stagiaires se contentent de répéter les informations sans être adhérents des informations qui leurs auront été communiquées. JDS souffle en particulier l'idée d'observer les données concernant les violences

hommes-femmes au sein des fédérations ne favorisant pas visuellement la mixité dans leurs activités (Foot/Rugby)

JBM souhaite qu'un véritable point de comparaison avec les autres fédérations sportives sera un point d'appui et de crédibilité important quand les conclusions et propositions de la commission mixité seront présentées comité directeur.

HR souhaite dans un premier temps s'interroger sur les actions effectuées par chaque ligue sur ce thème. JBM suggère qu'il serait possible de créer un réseau national via Slack et que des référents ligue pourraient être identifiés.

JC se demande s'il la fédération a accès aux procès-verbaux des assemblées générales par ligue, il serait intéressant de pouvoir obtenir un visuel des projets de chaque ligue sur les sujets associables à notre commission.

JBM indique que même si ces informations sont difficiles d'accès, il est important d'utiliser celles dont nous avons connaissance et de communiquer à ce sujet. (Par exemple la mixité dans les championnats de ligue jeunes dans la ligue HDF)

HR demande si la fédération a eu les informations venant de Mathilde Choisy concernant les problèmes de violences dans les échecs. Les affaires ont été transmises mais le détail de leur traitement reste vague. Cela lance en particulier le sujet du suivi des affaires « closes » au niveau de la fédération mais qui pourraient être jugées au pénal sans que la fédération en soit informée. Le ministère des sports souhaite renforcer le contrôle d'honorabilité qui serait une bonne avancée.

Un des souhaits du groupe de travail serait la présence d'un outil accessible sur le site fédéral pour les dépôts de plainte. Effectivement il est difficile de se repérer sur le site fédéral et de trouver l'interlocuteur adapté.

JBM signale le nouvel outil « chat » sur le site fédéral qui est très fortement sollicité depuis sa création. Cet outil pourrait être utilisé mais il faudra structurer et hiérarchiser les étapes administratives en cas de réception d'une plainte par ce biais. L'une des principaux questionnements est la légitimité de la commission de discipline de la FFE à étudier certains cas alors que certaines affaires relèvent du tribunal. Des membres de la commission de discipline et le juriste de la FFE seront contactés afin de diriger au mieux notre travail.

L'un des questionnements principaux réside sur les mesures d'accompagnements que doit mettre en place la FFE, création de médiateurs, sensibilisation des accusés pour les cas de harcèlement, accompagnement des victimes dans les démarches. Il faut toutefois définir un cadre des affaires qui sont dans le cadre de la fédération et de celles qui se passent en dehors (cas de harcèlements n'impliquant que des joueurs et joueuses du jeu d'échecs mais se déroulant en dehors de tout cadre lié à la fédération)

JBM indique aussi que la création de la Commission éthique et intégrité est en cours, la lettre de mission sera présentée au CD afin d'ensuite composer cette commission.

Travail du Sous-groupe "représentations, vocabulaire, règlements"

Ce sous-groupe a observé différents documents trouvés sur le site de la FFE ou sur les réseaux sociaux, il est estimé que certains visuels sont à retravailler car ils ne mettent pas en valeur la mixité dans notre sport.

Un des souhaits en particulier est de varier les publications afin de faire apparaître avec la même régularité femmes et hommes dans la pratique du jeu d'échecs.

Il a été également signalé que la loi française interdit qu'une annonce pour rechercher un animateur, une animatrice ou un.e autre intervenant.e considère le genre d'un.e candidat.e comme critère de recrutement. Dans ces cas-là une demande de modification devrait être effectuée auprès des clubs demandant la publication de ce type d'annonce sur le site de la fédération.

Deux règlements ont été observés : Interclubs Féminins et coupe de la parité.

Des modifications de sémantiques sont à travailler pour inclure plus clairement le féminin dans les différents rôles rencontrés : directeur-directrice.

IB se questionne sur la manière de présenter nos demandes de modifications. JBM réponds qu'il faut écrire à Jordi Lopez et Jean-Christophe Carpentier après accord du bureau fédéral. Il rappelle que les modifications de règlements sont obligatoirement votées en comité directeur.

Il est abordé la problématique du nouveau règlement obligeant les filles en championnat de ligue mixte à préciser à l'inscription pour quel tournoi elles veulent se qualifier. La commission mixité regrette que la commission technique ait décidé de ce point par souci technique et à contre-courant de l'intérêt des joueuses, elle souhaite vivement la suppression de cette règle qui bride entièrement les désirs de progressions des joueuses d'échecs.

A l'heure actuelle, la seule réponse donnée est que les ligues peuvent demander une dérogation qui sera probablement acceptée. Ce n'est donc bien sûr pas une situation satisfaisante.

Il est aussi rappelé le côté surprenant que les quotas de qualification en championnat mixtes soient calculés sur les effectifs des licenciés garçons.

Travail du sous-groupe "mixité des championnats jeunes"

JC indique vouloir rejoindre ce groupe.

Le sujet est reporté à la prochaine réunion afin de permettre aux membres « absents » de faire le bilan de leur travail.

JDS indique la possibilité de proposer à des étudiants de Sciences Po d'effectuer des enquêtes auprès des joueurs et joueuses d'échecs pour connaître leurs avis et envies. Cela permettrait d'obtenir un financement pour la retranscription de ces enquêtes.

Sous-groupe arbitrage des championnats de France

Il est remarqué que la dernière sélection des championnats de France n'a pas réussi à respecter la mixité.

JC explique la situation par un championnat organisé dans un cadre particulier (crise sanitaire, reprise de la sélection précédente et appel à candidature tardif), il y a eu très peu de réponses à l'appel à candidature, il était donc très difficile de viser les 50% d'hommes et 50% de femmes sur ce championnat.

La DNA a toutefois effectué quelques démarches : sollicitation d'Anémone Kulczak puis de Loriane Lebret pour être arbitre en chef adjointe.

Les objectifs vont être de pousser davantage à la candidature, augmenter la communication et anticiper davantage l'appel à candidature.

En particulier rappeler aux directeurs régionaux d'arbitrage à encourager davantage les arbitres femmes lors des appels à candidatures.

Appel aux personnes motivées.

IBM : Certains groupes risquent de correspondre à un travail conséquent et un appel à bonne volonté peut être lancé :

* Contacter des personnes que l'on connaît

* Appel à candidature sur le site fédéral

Divers

JB : Parallèlement aux sujets que nous allons présenter, il faudrait aussi un plan national d'incitation à la pratique du jeu d'échecs par les femmes. (type Smart Girl)
 Réalité des chiffres, travail lourd.

JDS : Questionnement sur pourquoi les femmes arrêtent les échecs, une enquête pour en trouver les raisons serait à faire.

JBM : Il est prévu de réaliser un documentaire sur les équipes de France en Slovénie. JBM souhaite en profiter pour faire une valorisation de l'équipe de France Féminine.

La séance est close à 22h07